



SKATEPARK

IMPLANTATION ET MAINTENANCE DES SKATEPARKS MODULAIRES



Le skatepark est devenu depuis quelques années un élément incontournable dans l'offre sportive et dans l'agencement des villes. On le définit comme un lieu adapté à la pratique du skateboard, du roller, du BMX ou encore de la trottinette et où les amateurs des sports de glisse peuvent rouler, glisser, sauter.

Ces skateparks ont plusieurs objectifs : proposer une diversité de formes et de configurations devant permettre l'amusement et la progression technique tout en offrant un cadre sécurisé pour les pratiquants.

Cependant, il faut bien distinguer les sites en béton* des espaces modulaires.

Les systèmes modulaires sont des constructions artificielles reproduisant ou imaginant des volumes urbains. Plus faciles à mettre en œuvre, leur coût est souvent moindre qu'un site en béton. En revanche, les matériaux se dégradent plus ou moins rapidement dans le temps. Ils doivent allier des qualités sportives, de sécurité pour la pratique et de résistance. Pour toutes ces raisons, l'équipement modulaire nécessite un entretien régulier.

Cette fiche élaborée par Qualisport grâce à l'expertise des entreprises ayant obtenu la qualification QUALISPORT et avec la contribution de ses partenaires, propose conseils et précautions utiles.

* Voir fiche QUALISPORT : Skatepark : Entretien des skateparks en béton.

► À SAVOIR

Le skatepark modulaire est composé, comme son nom l'indique, d'une série de modules que l'on dépose sur une surface déjà pavée.

Il en existe avec des fonctions différentes : les modules lanceurs, les modules de sauts, les modules de glisse. Ces familles de modules peuvent évidemment se combiner.

Avantages

- Modules amovibles pouvant être déplacés, pour configurer différemment l'espace et offrir de nouvelles possibilités de trajectoires ;
- Moins coûteux à installer qu'un skatepark en béton.

Désavantages

- Matériaux moins durables (acier, bois, modules assemblés avec des écrous et des vis) ;
- Nécessité de poser une plaque d'acier à la jonction du module avec le sol ;
- Plus bruyants qu'un skatepark en béton. En moyenne, un site bois-métal produit 90 décibels, l'équivalent d'une tondeuse à gazon, contre 60 pour un équipement en béton.

LES FONDAMENTAUX D'UN SKATEPARK MODULAIRE DURABLE

Jean-Sébastien GUEZE, référent équipement de la Fédération Française de Roller & Skateboard met en garde : "Dans les années 90 et 2000 [...] Les municipalités voulaient faire plaisir à leurs jeunes, alors on plaçait des modules pour les satisfaire [...] Aujourd'hui, le skate est un sport olympique, une discipline sportive pro [...] Le modulaire, c'est jouable, mais il faut impérativement viser le qualitatif, s'offrir un équipement à la hauteur. Les mairies ont tout intérêt à se renseigner auprès d'autres municipalités par exemple et auprès des riders, des clubs, des fédérations avant d'acheter un skatepark clé en main."

Effectivement, il est fortement encouragé pour une réussite de son projet de garder à l'esprit les demandes à satisfaire et l'objectif des aménagements. Pour cela, ne pas hésiter à consulter les usagers, les associations locales, la communauté de skateurs pour des conseils de pratiquants, les tranches de populations concernées puis synthétiser les besoins.

Emplacement et surface

On aménage souvent un tel parcours sur un site existant. Terrains de sports, parkings ou hangars inutilisés sont des endroits propices. Ils doivent être faciles d'accès, de préférence sans moyen de motorisation, en ville, à proximité d'autres espaces sportifs ou dans un parc par exemple.

Attention cependant à bien séparer un tel emplacement de la circulation routière. Attention aussi aux décibels. Idéalement, il faudrait installer le skatepark à au moins 100 mètres de distance des habitations, pour éviter les nuisances sonores.

"Avant la pose des modules, il faut s'assurer que le sol soit bien roulant (béton ou enrobé). Une finition quartzée pour le béton ou un enrobé à granulométrie fine sera préconisé." prévient Rémy Sardat, directeur général société The Edge.

La superficie varie de 600 à 2 000m², sans limite de maximum, en fonction de la destination du skatepark : pratique de loisirs ou compétition.

Dans le cadre d'une installation modulaire, il est conseillé de prévoir une possibilité d'évolution dans le projet. Il ne s'agit pas obligatoirement d'un changement radical. Du fait de la grande mobilité des modules, il suffit parfois de modifier leur disposition, ce qui participera à maintenir l'enthousiasme des pratiquants de skate, roller ou BMX, friands d'évolution.

▶ NOTRE CONSEIL

Pour l'attractivité et le confort du lieu, prévoir une zone d'accueil, l'installation de mobilier urbain (poubelles de tri, bancs publics...), un point d'eau, voire un bloc sanitaires. L'éclairage n'est pas indispensable, mais vivement conseillé pour des questions de sécurité, et si on souhaite pouvoir rendre le skatepark accessible en soirée. Il est possible de prévoir un éclairage à minuterie.



Matériaux et taille des modules

Les différents fabricants proposent en général des modules avec des structures en acier, en bois ou en aluminium, et des revêtements avec ces mêmes matériaux ou composite type HPL (un aggloméré à base de papier et de résine). Tous ces matériaux conviennent pour des aménagements extérieurs, même le bois qui est traité ou enduit d'un revêtement pour résister aux intempéries. Baptiste NOBLE, gérant de la société Hoverall, ajoute : "Nous préconisons des surfaces de roulement composées d'au moins une épaisseur de bois pour amortir les chocs. À partir du moment où c'est un élément qu'on ajoute sur le sol, ça fait forcément un peu de bruit."

L'aluminium est un bon compromis pour sa longévité face aux agressions extérieures. Il réduit significativement le besoin de maintenance. Cependant, il est moyennement apprécié par les utilisateurs.

Et n'allez pas croire que de petits modules sont plus sécurisants que les gros modules. Ce n'est pas forcément le cas ! Une grande courbe en bois ou en composite est plus accueillante qu'un petit incurvé en bitume en cas de chute. La largeur des modules importe aussi, plus un module est large, plus il sécurise la pratique.

Ce que dit la réglementation

La réglementation impose que le module porte un marquage lisible et permanent (nom et adresse du fabricant, identification du module, année de fabrication et la référence de la norme en vigueur applicable à l'équipement).

Pour garantir le respect des normes de sécurité, les modules doivent être fixés au sol pour éviter les déplacements au cours de leur utilisation. Il est recommandé une fixation par ancrage vis/cheville (pour tout type de sol).

La norme recommande de prévoir une zone de sécurité de 2 m autour des modules, s'il n'y a pas de garde-corps. Par ailleurs, le parcours de skatepark n'est pas systématiquement clôturé.

Concernant les skateparks modulaires, des prescriptions de sécurité ont été ajoutées au sujet des "platines d'attaque", éléments faisant le lien entre la surface et les modules. Par exemple, la tolérance d'écart de niveau entre les deux est de 5 à 3 mm.

De plus, un ou des panneaux d'informations doivent être présents sur le site et donner les indications suivantes :

- La mention "Installation pour planches à roulettes, patins à roulettes et en ligne et vélos bicross" ;
- Âge minimum : 8 ans sauf activités encadrées ;
- Préconisation sur le port des protections individuelles pour les pratiquants (casque, protège poignets, genouillères, coudières) ;
- La mention "Deux personnes minimum sur le terrain" ;
- Le numéro d'urgence à appeler en cas d'accident ;
- Identification (nom, prénom) et numéro de téléphone du gestionnaire responsable de l'installation.



LES GRANDES FAMILLES DE MODULES

Les modules de glisse

Les modules de glisse reproduisent une bordure de trottoir, une marche, une main courante ou encore un banc.

Les modules de sauts

Les modules de sauts reproduisent des formes courbes ou inclinés droits que l'on retrouve dans le mobilier urbain, qui permettent aux pratiquants de sauter au-dessus d'obstacles.

Les funbox

Les funbox associent la combinaison de plusieurs modules de glisse et de sauts en un seul. Les possibilités sont infinies. Ils sont composés de 1 ou plusieurs tables accessibles par au moins 2 côtés opposés.

Les rampes

Une rampe est un module se composant de 2 courbes opposées reliées par une surface de roulement horizontale. Elle est équipée d'une plate-forme à chacune de ses extrémités.

Les plates-formes sont accessibles seulement par la surface de roulement. Elles sont équipées de garde-corps. La taille de la rampe doit être adaptée au niveau des pratiquants.

TERMINOLOGIE / LEXIQUE

Module	Utilité	Discipline recommandée
BANC	En plus de leur fonction d'assise souvent manquante dans les skateparks, les bancs permettent de faire des slides (= glisser)	Toutes les disciplines
BOX	Permet les slides, et les wheeling	Skateboards et trottinettes. Les plus grosses marches peuvent être appréciées des rollers et BMX
CURB / LEDGE	Muret. Permet principalement des grinds. Peuvent être ajoutés ou juxtaposés à d'autres modules	Toutes les disciplines
FUNBOX	Permet les sauts et les transferts. Peut permettre les slides en y intégrant un rail ou un ledge	Toutes les disciplines, les plus gros étant surtout appréciés des BMX et rollers
HIP / PYRAMIDE	Permet le changement de trajectoire en effectuant des transferts d'un plan à l'autre	Toutes les disciplines (les courbes sont généralement plus appréciées des BMX et rollers)
RAMPE	Deux quarters face à face reliés par une zone plane et équipés de plateforme. La hauteur varie de 1 à 4 mètres	Toutes les disciplines
MODULE DE LANCEMENT	De forme courbe, inclinée ou de type longue, permettant la prise d'élan	Toutes les disciplines
PLAN INCLINÉ	Permet la prise d'élan, et les tricks sur la face inclinée	Toutes les disciplines, mais très apprécié des skateboarders
RAIL	Permet les slides, peuvent être ajoutés ou juxtaposés à d'autres modules	Toutes les disciplines, souvent très appréciés des pratiquants de roller et skateboard
QUARTER	Permet la prise d'élan et les tricks sur la face courbe	Toutes les disciplines, mais surtout appréciés des BMX et Roller
ROLL-IN / LANGUE	Permet principalement la prise d'élan	Toutes les disciplines
SPINE / VOLCANO	Permet les transferts d'une courbe à l'autre (les volcanos ont un plat qui permet d'autres possibilités de tricks)	Toutes les disciplines
TABLE	Deux quarters dos à dos séparés par une petite plateforme dans le cas d'un volcano. Permet les transferts d'une courbe à l'autre	Skateboards
TREMPLIN	Permet la pratique du saut	Toutes les disciplines
VAGUE / WOOPS	Plutôt destiné à l'initiation. Permet l'apprentissage du roulage. Les plus exigeants pourront l'utiliser pour prendre de la vitesse ou bien sauter	Toutes les disciplines

UN ENTRETIEN AVANT TOUT SÉCURITAIRE

Il est recommandé, voire même indispensable d'établir et de mettre une procédure de contrôle propre à chaque équipement qui tient compte des instructions du fabricant, des conditions locales et d'utilisation.

Quand et comment entretient-on les modules ?

"Pour moi, il y a trois points de vigilance vitaux, prévient Jean-Sébastien GUEZE. En premier, le joint entre le sol et l'élément. Que ce soit une bavette métallique ou plastique ! [...] Il faut vérifier le squelette, les points de soudure. Deuxièmement, il faut surveiller les vis fixées à la surface de roulement. Enfin, il est impératif de vérifier cette surface, la nettoyer, la balayer et regarder s'il n'y a pas de trous..."

Des propos corroborés par Jérôme KRIER, responsable des équipements et des sites de pratique de la Fédération Française de Cyclisme : *"On intervient habituellement quand un trou se forme (chute ou usure) ou qu'une plaque se détache. Généralement le remplacement de la surface de roulement est suffisant. Le fabricant est apte à le faire, sur certains équipements, les municipalités, via leur services techniques, sont aussi capables de réparer. Les surfaces métalliques moins sujettes à ce type de bris ou d'usure doivent en revanche être repeintes régulièrement. L'un des autres points de vigilance et de contrôle est la visserie de fixation des plaques au cadre métallique qui a tendance à prendre du jeu et se desserrer (chaud-froid / dilatation ; vibrations et chocs)."*

Entretien de la plateforme et de son environnement	1 FOIS / SEMAINE <ul style="list-style-type: none">• Balayage• Vidage des poubelles• Entretien des espaces verts
Contrôle de routine	1 FOIS / MOIS <p>Ces installations nécessitent un entretien plus fréquent que les installations intégrées en béton. Il est conseillé d'effectuer une inspection mensuelle (jointures, bords d'attaque des modules, copings fixés, fissures apparentes, eau stagnante en cas de pluie, dégradations) pour s'assurer que les éléments suivants soient sécuritaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aucune vis ne doit sortir de la surface• Aucun trou ne doit être présent• Les joints doivent être lisses et sans aspérités• Les éléments métalliques doivent être protégés de la corrosion• Les garde-corps et autres rampes doivent être solides et bien soudés ou ancrés• Les plaques de métal au bas des modules doivent épouser le sol convenablement
Contrôle fonctionnel	1 FOIS / SEMESTRE <ul style="list-style-type: none">• Vérification des assemblages• Vérification de la stabilité des modules• Détection d'éventuels signes d'usure dont les surfaces de roulement• Instruction du fabricant
Contrôle principal	1 FOIS / AN <p>À faire réaliser par une personne qualifiée.</p> <ul style="list-style-type: none">• Vérification de l'état général des structures• Vérification du niveau de sûreté des équipements• Vérification des surfaces de roulement

► À SAVOIR

Si les traces de gomme laissées par les roues de skate, rollers, ou autres trottinettes ne sont pas dangereuses pour la sécurité des pratiquants, les graffitis en revanche augmentent le risque de glissance !

Qui est le plus apte à le faire ?

Afin de favoriser l'entretien d'un skatepark (et garantir la sécurité des utilisateurs !) la tenue d'un registre des opérations de contrôle et de maintenance est recommandée. Le gestionnaire indiquera les visites, la date, l'agent, les manipulations, les réparations.

Pour favoriser ce travail, la norme (voir pour aller plus loin), comprend plusieurs figures illustrant les méthodes d'essais, les points précis où appliquer les forces afin de vérifier la solidité des modules...

"À notre niveau, lorsque l'on remet le DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés), nous fournissons une notice de montage et d'entretien, précise Florian MICHALLET, responsable commercial Transalp. Nous fournissons aussi une clé de resserrage pour les modules. Les vibrations desserrent la visserie à l'usage et il faut être attentif. Il suffit de vérifier à la norme. Un desserrage créé un espace avec le module où seuls 3 mm sont autorisés. Il n'y a rien de dangereux, mais il faut absolument le maintenir serré."

► NOTRE CONSEIL

Favorisez la maintenance !



Demandez un contrat de vérification périodique auprès d'une société spécialisée.

Un contrat qui prévoit :

- 1 visite initiale pour la définition de la liste des équipements à inspecter, l'établissement d'un plan d'implantation des équipements couverts par ce contrat et la création des documents d'enregistrements permettant la traçabilité des actions menées sur chaque équipement.
- Au moins 3 visites sur l'année pour l'inspection des équipements (contrôle visuel de l'état général des équipements) et l'identification des actions de maintenance à réaliser pour garantir l'utilisation en toute sécurité des équipements.

Signez des garanties de modules

Les garanties des différents fabricants de modules varient de 2 à 10 ans. Cela peut aussi être un argument dans le choix effectué.

Exemple : garanties 5 ans sur la tenue mécanique des ensembles (boulonnerie, charnières) ou 10 ans pour la soudure.

Pour aller plus loin

- Pour plus d'informations et un accompagnement personnalisé, vous pouvez prendre contact avec les entreprises ayant obtenu la qualification "901 – Modules de glisse et de saut" ou "802 – Maintenance zones et/ou modules de glisse et de saut (skate, bmx, rollers)", en consultant : <https://www.qualisport.fr/annuaire/>
- Voir la norme Afnor NF EN 14974 "Skateparks - Exigences de sécurité et méthodes d'essai". Elle s'applique aux installations pour patins en ligne, patins à roulettes, planches à roulettes ou équipements de sports à roulettes similaires ainsi que pour les BMX. Elle spécifie les exigences de sécurité, d'essai et de marquage, les informations fournies par le fabricant et celles destinées aux utilisateurs, ainsi que les exigences en matière d'inspection et de maintenance afin de protéger, dans la mesure du possible, les utilisateurs et les tiers (les spectateurs, par exemple) des situations dangereuses associées à l'utilisation prévue ou raisonnablement prévisible d'un skatepark.

Contributions / Remerciements

Fiche réalisée par l'Association QUALISPORT avec les contributions de The Edge, TRANSALP et l'appui de Baptiste NOBLE (Hoverall), de Jean-Sébastien GUEZE (Fédération Française de Roller & Skateboard) et de Jérôme KRIER (Fédération Française de Cyclisme).

Rédacteur : Frédéric LESMAYOUX

Publication : mai 2023



Depuis 1976, QUALISPORT est un acteur global de la qualité des matériels et équipements sportifs et de loisirs.

En toute indépendance et sur la base des cahiers des charges qu'il définit avec les meilleurs experts des professions, QUALISPORT attribue au terme d'une instruction exigeante et transparente ses qualifications aux entreprises qui remplissent les conditions d'attribution.

Pour les maîtres d'ouvrages cela facilite leur démarche de sélection d'entreprises compétentes lors d'attribution de marchés publics ou privés.

En acceptant de se soumettre à une évaluation rigoureuse, les entreprises qualifiées attestent quant à elles de leur volonté de contribuer à la qualité et aux performances des produits et services qu'elles proposent.

Depuis 2019, QUALISPORT a incorporé une nouvelle activité "Skatepark et aires de glisse assimilées" venant compléter l'offre existante de qualification. Elle comprend différentes qualifications dont street park et pumptrack, faisant ainsi évoluer les qualifications en même temps que les pratiques et les attentes des usagers et collectivités.